

### GUIDE PRATIQUE

Valable à partir de Septembre 2020



- Abbatiale ● ABBATIALE 1 4 5
- AFPA ● AFPA 3 6
- Archives Municipales ● CAMBRAI 3 6
- Centre équestre ● ESSIN 2
- Centre Médical ● EUROPE 3 6 7
- Centre Santé ● CENTRE SANTE 7
- CES Carrière ● CENTRE COMMERCIAL 1
- CES La Fontaine ● CES LA FONTAINE 2 3 5
- Cimetière Américain ● TYROL 2
- Clinique Saint-Nabor ● CLINIQUE 3 6 7
- Collège Rabelais ● COLLEGE RABELAIS 6
- Commissariat ● COMMISSARIAT 1 2 4 5
- Conservatoire ● CHASSEUR 2

- COSEC ● CENTRE COMMERCIAL 1
- Covoiturage ● COVOITURAGE 2 3 5
- Dojo Brack ● CENTRE SANTE 7
- Ecole Wenheck ● CHARCOT 2 1
- Ecole Crusem ● ECOLE PRIMAIRE 2
- Ecole PT-Eberswiller ● ECOLE PRIMAIRE 1
- Eglise Dourd'Hal ● EGLISE 5
- EPHAD Villa d'Avril ● VILLA AVRIL 3 6
- Energis ● ENERGIS 2 5
- Etang Bischoff ● BISTROFF 8
- Foyer Huchet ● FOYER 2
- Gare SNCF ● GARE SNCF 1
- Gare SNCF Morhange ● MORHANGE GARE 8
- Groupe Scolaire Huchet ● GROUPE SCOLAIRE 2 2
- Hôpital ● HOPITAL 7

- Hôtel de Ville ● GARE ROUTIERE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
- Lycée Jilly ● FAUBOURG 2 5
- Lycée Poncelet ● LYCEE PONCELET 1 4 8 9 10
- Mairie Macheren ● MAIRIE 4
- Maison du Département ● CHAPELLE 2 5
- Maison de Santé ● MORHANGE POINCARE 8
- Maison Médicale ● GROSTENQUIN CENTRE 8
- MJC/CAC ● ATAC LORRAINE 1 4 5
- Nécropole ● NECROPOLE 3 6
- Ossuaire ● BERIG VINTRANGE 8
- Poste centre Tri ● CENTRE TRI 3 6
- TOTAL ● ATOFINA 6
- Trésorerie/ CCAS ● CHAPELLE 2 5
- Zac Heckenwald ● ZAC 2

Les points d'intérêts sont classés par ordre alphabétique

### LE RÉSEAU

### TITRES ET TARIFS

Suivez TRANSAVOLD en temps réel !

Téléchargez l'application ZENBUS



Pour suivre votre ligne, scannez ICI



www.transavold.com  
f Transavold

### Agence TRANSAVOLD

Maison de la mobilité - rue des Moulins - 57 500 Saint-Avold  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

0 800 003 202 Service & appel gratuits

- 1 Gare routière - Gare SNCF
- 2 Gare routière - Groupe scolaire II - ZAC HECKENWALD
- 3 Gare routière - Jeanne d'Arc Cambrai
- 4 Gare routière - Macheren
- 5 Gare routière - Dourd'Hal
- 6 Gare routière - Jeanne d'arc - L'Hôpital - Carling
- 7 Gare routière - Centres de Santé - Gare routière
- 8 Gare routière - Morhange
- 9 Gare routière - Harprich
- 10 Gare routière - Valmont - Folschviller

TRANS XPRESS Gare routière - Gare SNCF

TRANS ZAC Gare routière - ZAC HECKENWALD

TRANS ALLO Transport à la demande

TITRE	CATÉGORIE	DÉLIVRANCE	PRIX	
<b>VOYAGES OCCASIONNELS</b>				
Ticket unitaire Valable 1H	Tout public	Auprès du conducteur	1,00€	
Carte 10 voyages	Tout public	Auprès du conducteur Agence Transavold	8,00€	
<b>VOYAGES RÉGULIERS ILLIMITÉS</b>				
Pass Synergie	Tout public	Agence Transavold	Mensuel 22,00€	Annuel 244,00€
Pass Synergie MOBILITÉ	- Bénéficiaires du RSA - Invalides (gratuit +80%) - Demandeurs d'emplois - + de 60 ans - Bénéficiaires d'un abo TER	Agence Transavold	11,00€	122,00€
<b>PASS SCOLAIRES RÉGULIERS (1A/R PAR JOUR)</b>				
Pass Maternel & Primaire	- Gratuit pour tous les élèves de maternelle et primaire	Agence Transavold	GRATUIT	GRATUIT
Pass Synergie Scolaire	- Gratuit pour les - de 16 ans résidents et scolarisés à Saint-Avold	Agence Transavold	X	94,00€
<b>PASS JEUNES ILLIMITÉS</b>				
Pass Synergie Jeune	Moins de 16 ans	Agence Transavold	11,00€	122,00€
Pass Synergie Jeune	Plus de 16 ans	Agence Transavold	22,00€	224,00€

### Tarification

#### JE VOYAGE RÉGULIÈREMENT

Une validation d'un titre à décompte me permet de voyager 1 heure en correspondance sur l'ensemble du réseau. L'aller-retour est interdit.

#### JE VOYAGE OCCASIONNELLEMENT

Les abonnements mensuels se rechargent à l'agence TRANSAVOLD

### DEMANDE DE CRÉATION DE CARTE

Bonjour et bienvenue ! je vais vous faire votre abonnement annuel



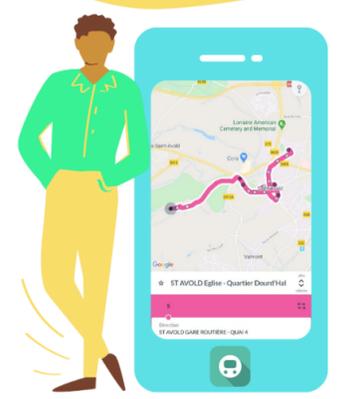
Rendez-vous à la Boutique  
N'oubliez pas vos documents justificatifs :

- Photo d'identité
- Carte d'identité ou livret de famille



### MYBUS

### VOYAGER EN TEMPS RÉEL



Voyagez en temps réel et retrouvez toutes les informations de TRANSAVOLD avec l'application ZENBUS

### COMMENT VOYAGER

TRANSAVOLD permet de se déplacer sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS)

#### Au point d'arrêt

A l'approche du bus, je fais signe au conducteur pour qu'il s'arrête, les arrêts étant facultatifs.

#### À bord du bus

Si je ne dispose pas de titre de transport avant de monter, je dois acheter un ticket unité auprès du conducteur. Dans ce cas, je fais l'appoint.

- Je monte puis valide mon titre de transport
- Je cède ma place aux invalides, personnes âgées, femmes enceintes ou personnes accompagnées d'un enfant.
- Je plie ma poussette et prends mon enfant sur mes genoux.
- Je ne gêne pas la circulation dans le bus ni la manœuvre des portes.
- Je respecte la tranquillité des autres passagers

#### Il est interdit :

- De fumer ou de vapoter.
- De voyager avec son vélo ou en rollers.
- De voyager avec son animal.
- Seuls les chiens guidés pour malvoyants et les animaux de petite taille placés dans un bagage à main sont autorisés.
- De transporter des objets dangereux ou encombrants.
- De détériorer ou salir le véhicule.

#### Pour descendre

Je demande l'arrêt en appuyant sur un des boutons "Arrêt demandé" suffisamment à l'avance  
Pour ma sécurité, aucun arrêt de complaisance n'est accepté.

#### Les correspondances

Tous les titres de transport donnent droit à une correspondance gratuite dans la limite d'une heure après la première montée dans le bus. La correspondance n'est valable que si je change de ligne. En montant dans le véhicule en correspondance, je valide à nouveau mon titre de transport ou je présente mon Ticket unité au conducteur. Ma validation sera enregistrée en correspondance et ne sera pas déduite.

#### Le contrôle

Tout voyageur est tenu de présenter un titre de transport en cours de validité (Ticket unité ou un autre titre validé) lors de son déplacement sur les lignes du réseau.

Est en situation irrégulière tout voyageur :  
• qui ne possède pas de titre de transport  
• qui possède un titre de transport non validé à l'entrée dans le bus  
• titulaire d'un abonnement qui ne serait pas en mesure de présenter sa carte d'ayant-droit

#### En cas de fraude

Le client sera sanctionné par le contrôleur et devra s'acquitter d'une amende forfaitaire. Des dispositions légales (loi du 18 juin 1999 N° 99-105) viennent sanctionner sévèrement l'outrage à un agent du réseau de transport.

#### Obtenir ma carte de transport

Les abonnements sont réalisés à la boutique et chargés sur une carte de transport.  
Pour l'obtenir, je dois me rendre à la l'agence Transavold muni(e)  
- D'un justificatif de domicile (- de 3 mois)  
- D'une pièce d'identité  
et d'un formulaire d'inscription disponible sur le site internet :

www.transavold.com

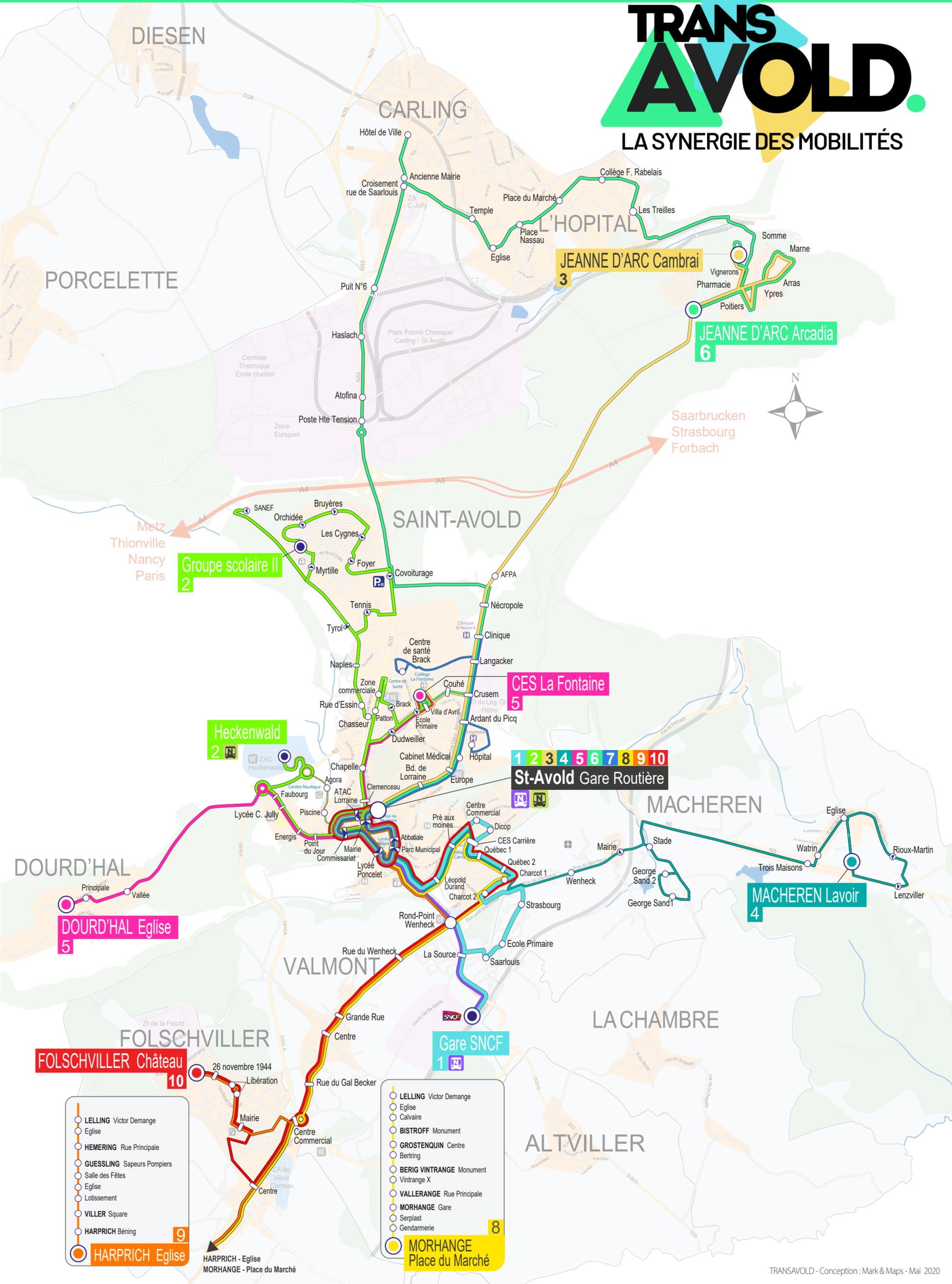
Ma carte sera chargée selon mon titre de transport pour voyager avec Transavold.  
Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de la validité de l'abonnement en cours pour recharger la carte.

En cas de perte, de vol ou de casse de ma carte de Transport, un duplicata pourra m'être remis à la l'agence Transavold moyennant 8€ de frais de dossier.

### TAD

# TRANS AVOLD.

LA SYNERGIE DES MOBILITÉS



TRANS-AVOLD - Conception : Mark & Maps - Mai 2020

## LÉGENDE

